

Schweizerische Stiftung für die Förderung von Austausch und Mobilität (SFAM)
Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)
Fondazione svizzera per la promozione degli scambi e della mobilità (FPSM)

Rapport de gestion 2016

Contenu

Avant-propos du président

Genèse de la SFAM – FPEM – FPSM

Création de Movetia, échanges et mobilité

Finances

Aperçu

Bilan au 31 décembre 2016

Compte de résultat du 6 avril au 31 décembre 2016

Annexe

Rapport de révision

Avant-propos du président



Pour maintenir sa capacité de compétitivité et d'innovation à un niveau élevé, la Suisse peut compter sur des professionnels très bien formés qui disposent d'un large éventail de compétences.

L'interdépendance de la société, de l'économie et du marché du travail a pour conséquence une élévation croissante des compétences linguistiques, interculturelles et internationales attendues des personnes en formation.

Le système suisse de formation et les acteurs de la politique de la formation doivent par conséquent veiller à soutenir l'acquisition et le développement de ces compétences. La mise sur pied d'activités d'échanges ou de mobilité constitue, dans ce contexte, un facteur déterminant en vue de permettre à tous les jeunes de prendre part au cours de leur formation à une activité d'échanges ou de mobilité de longue durée. Il importe donc que ce dispositif soit inscrit dans la politique de la formation.

La création de la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) et la mise sur pied, l'an dernier, de la nouvelle agence Movetia sont deux éléments clés de cette vision ambitieuse. Le lancement sans accroc, au début 2017, des activités de la fondation a impliqué de très gros efforts en amont, ce qui n'allait pas de soi. Je tiens donc à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette entreprise.

La Confédération et les cantons, qui sont les organes responsables de la FPEM, sont maintenant appelés à prendre des décisions stratégiques dans le domaine des échanges et de la mobilité. Pour sa part, l'agence Movetia devra à la fois élaborer des bases propices au resserrement des liens entre les acteurs sur le terrain et proposer des offres existantes et futures qui soient efficaces et conviviales. Il s'agit notamment pour l'agence de tirer le meilleur parti des synergies entre l'encouragement des langues pratiqué au plan national et la promotion des échanges et de la mobilité à l'international. Je suis personnellement convaincu que les dirigeants et les collaborateurs de l'agence sauront à l'avenir concrétiser ces objectifs grâce à leur dynamisme.

Josef Widmer

Directeur suppléant du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Président de la FPEM

Genèse de la SFAM – FPEM – FPSM

En décembre 2015, les organes responsables des activités d'échanges et de mobilité des jeunes sur le plan fédéral et cantonal ont décidé de transférer les activités correspondantes dès 2017 dans une organisation devant encore être créée. Le 24 mars 2016, l'Office fédéral de la culture (OFC), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont créé le futur organe responsable ci-après en optant pour une appellation en trois langues.

Schweizerische Stiftung für die Förderung von Austausch und Mobilität (SFAM)

Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)

Fondazione svizzera per la promozione degli scambi e della mobilità (FPSM)

L'acte fondateur a été précédé, deux mois durant, d'une intense phase de conception et de planification, durant laquelle les lignes directrices et les contours du développement de la fondation ont été définis.

Le 6 avril 2016, la FPEM a été inscrite au registre du commerce. Simultanément, la première phase de recrutement des cadres et des collaborateurs de la fondation a été lancée et l'organisation de projet responsable du développement de la FPEM a commencé ses travaux sous la direction du chef de projet et manager intérimaire.



Hans-Peter Münger

Chef de projet, manager du changement et manager intérimaire de la FPEM du 6 avril au 31 décembre 2016



Olivier Tschopp

Directeur dès le 1^{er} janvier 2017

Création de Movetia, échanges et mobilité

D'emblée, il était clair pour tous que l'appellation de la fondation était certes parlante, mais qu'elle serait trop longue au quotidien. Le nouveau nom, Movetia (contraction de move et de Helvetia), créé en collaboration avec une agence de design, sert donc à chapeauter depuis octobre 2016 l'ensemble des activités de la FPEM concernant les échanges et la mobilité. L'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) a enregistré l'appellation Movetia en tant que marque déposée, si bien que celle-ci est désormais protégée.

La phase de développement de la FPEM a consisté à mettre en place d'ici au 1er octobre 2016 une infrastructure fonctionnant à satisfaction et à recruter les membres de l'équipe de base nécessaire pour préparer et exécuter les appels à projets pour les programmes et les coopérations sur le plan international pour l'année suivante (Call 2017). Cet objectif a été atteint: le Conseil de fondation a nommé le directeur de l'agence et approuvé la nomination des autres membres de l'équipe de base. Les parties directement intéressées ont en outre signé une convention de transfert des activités et des connaissances de la Fondation ch pour la collaboration confédérale vers la FPEM.

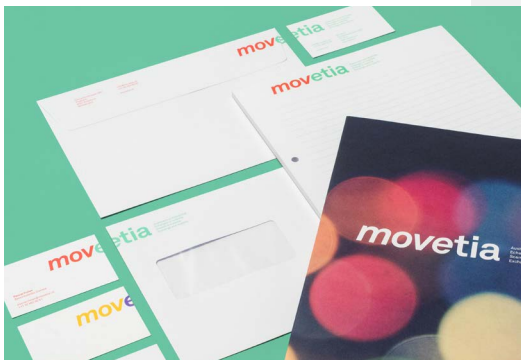
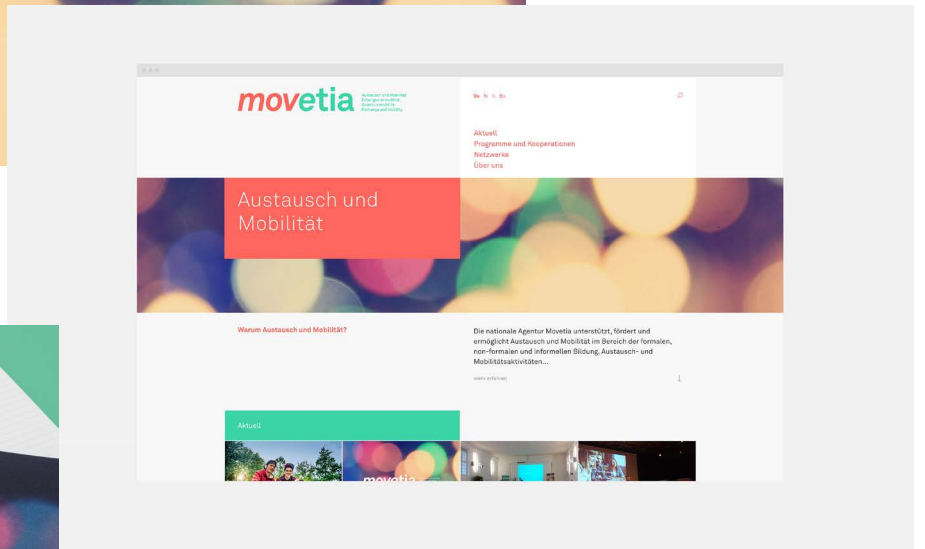
Durant l'été et le mois de septembre 2016, l'infrastructure informatique a été acquise et une solution concernant la reprise des bureaux a été trouvée avec le propriétaire de l'immeuble. Entre-temps, les mandats de prestations 2017 et le budget d'exploitation 2017 ont été préparés en collaboration avec l'OFC et le SEFRI et les procédures internes relatives au déroulement des programmes et aux collaborations en 2017 ont été planifiées. Par la suite, les autres postes de l'agence Movetia ont été mis au concours et pourvus.

Durant le 4^e trimestre 2016, l'équipe de base a commencé ses activités à Soleure afin d'assurer le fonctionnement complet de l'agence à compter du 1er janvier 2017. Parallèlement, la préparation des instruments de travail de Movetia a été entreprise en arrière-plan, qu'il s'agisse de la comptabilité, du controlling, du calcul des coûts des prestations, des ressources humaines, de la gestion du temps de travail et de la mise en place des solutions informatiques.

À mi-novembre 2016, le site internet (movetia.ch) est entré en service. Cette mesure a permis de publier dans les délais les appels à projets pour l'année suivante (Call 2017). Les groupes cibles ont eu l'occasion de se familiariser avec l'agence Movetia lors de manifestations mises sur pied à cet effet. À partir de là, les choses se sont accélérées et Movetia est intégralement opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017.

Dès le début 2017, le directeur de Movetia, Olivier Tschopp, et son équipe se chargent des activités de l'agence et développent celles-ci par le biais de mandats de prestations.

L'équipe de projet et les intérimaires formulent leurs meilleurs vœux à la nouvelle équipe.



Concept de communication Movetia

Finances

Aperçu

Durant la première année d'existence de la FPEM, l'OFC et le SEFRI ont octroyé un montant de 1,8 million de francs en vue de la création de la fondation. En outre, le SEFRI a alloué à la FPEM 360 000 francs pour le financement de la mise en exploitation anticipée de l'agence Movetia durant le dernier trimestre 2016 en raison de la préparation et l'exécution des appels à projets pour l'année 2017.

Les organisations fondatrices ont financé les préparatifs de la création et de la planification du développement de la fondation.

Dès le 1^{er} octobre 2016, la FPEM s'est établie dans les locaux que la Fondation ch louait à la Dornacherstrasse 28A à Soleure; elle a reçu de celle-ci 601 335 francs destinés à réduire le loyer jusqu'à la fin du contrat. Cette provision liée est inscrite au bilan et sera utilisée en tranches égales d'ici 2023. À la fin 2016, cette provision se montait encore à 579 335 francs (dont 88 000 francs comptabilisés à titre de provision à court terme). Une partie des locaux sont sous-loués à la Fondation ch. La recette correspondante apparaît dans les comptes en tant que recette hors exploitation. Conformément à un arrangement ad hoc entre les parties, le mobilier de bureau a été repris à titre gratuit, si bien qu'il n'apparaît pas dans les comptes annuels.

La FPEM tient sa comptabilité dans le respect des principes énoncés dans le code des obligations. Parmi les actifs, 200 000 francs sont inscrits au bilan pour les comptes annuels 2017.

Conformément à la décision du Conseil de fondation, des 649 817.12 francs restants avant la réalisation des comptes de régulation, 300 000 francs seront versés dans un fonds de réserve d'exploitation. 340 000 francs seront provisionnés pour financer le projet d'introduction d'un système de gestion de la relation client (CRM, Customer Relationship Management-System). Les 9817.12 francs restants seront inscrits dans le nouveau compte annuel à titre de bénéfice résultant du bilan.

Ainsi, les capitaux propres de la FPEM à la date du bilan se montent à 509 817 francs (capitaux de la fondation, fonds de réserve d'exploitation avec report de bénéfice).

Le compte de résultats de la première année (partielle) d'existence de la FPEM est marqué par les charges liées au développement de la fondation. D'abord, plusieurs spécialistes externes ont été engagés sur mandat de durée limitée. Ensuite, une nouvelle infrastructure informatique a été mise en place et un site internet a été créé en fonction de l'identité visuelle de l'agence Movetia. Enfin, pour créer l'application CRM – un système clé pour les activités de l'agence Movetia –, les provisions déjà mentionnées ont été constituées à partir du résultat d'exploitation positif.

Bilan

au 31 décembre 2016

Actifs	en CHF
Trésorerie	1 711 939.13
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	200 000.00
Comptes de régulation actifs	20 671.64
Capital de roulement	1 932 610.77
Total des actifs	1 932 610.77
Passifs	
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	109 165.40
Comptes de régulation passifs	394 293.25
Provisions à court terme	88 000.00
Capital étranger à court terme	591 458.65
Provision pour avances sur loyer	491 335.00
Provision pour investissement CRM	340 000.00
Provisions	831 335.00
Capital étranger à long terme	831 335.00
Capital étranger	1 422 793.65
Capital de la fondation	200 000.00
Fonds de réserve d'exploitation	300 000.00
Montant de report	0.00
Bénéfice résultant du bilan	9 817.12
Capital propre	509 817.12
Total des passifs	1 932 610.77

Compte de résultat

du 6 avril au 31 décembre 2016

	en CHF
Produits d'exploitation SEFRI et OFC	2 136 000.00
Produits d'exploitation résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 136 000.00
Salaires	– 382 416.97
Cotisations sociales	– 66 486.18
Autres charges de personnel	– 78 952.34
Prestations de tiers et honoraires	– 746 622.43
Charges de personnel, y c. honoraires	– 1 274 477.92
Résultat brut après charges de personnel	861 522.08
Charges de locaux	– 56 671.00
ERR* / Immobilisation de biens mobiles en leasing	– 40 140.40
Assurances choses, droits, taxes, autorisations	– 463.33
Dépenses énergétiques et élimination des déchets	– 789.30
Charges administratives	– 18 686.03
Charges informatiques	– 92 874.90
Constitution de réserve CRM	– 340 000.00
Charges informatiques	– 432 874.90
Charges de publicité	– 17 099.05
Autres charges d'exploitation	– 3 176.00
Autres charges d'exploitation	– 569 900.01
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	291 622.07
Charges financières	– 36.50
Résultat d'exploitation avant impôts	291 585.57
Charges et recettes hors exploitation	18 231.55
Charges et recettes extraordinaires, ponctuelles ou hors période	– 300 000.00
Recettes hors exploitation, ponctuelles ou hors période	– 281 768.45
Bénéfice annuel	9 817.12

* ERR : Entretien / Réparation / Remplacement

Annexe

Données sur les principes régissant les comptes annuels

La comptabilité se fonde sur les prescriptions du Code des obligations: cf. Titre trente-deuxième : De la comptabilité commerciale (art. 957 et ss. CO).

Organes de la fondation

Conseil de fondation	Autorisation de signer
Josef Johann Widmer, Rothenburg (président)	c
Isabelle Frédérique Chassot, Granges-Paccot (vice-présidente)	c
Ludwig Wolfgang Gärtner, Kaufdorf	c
Johann Babtist Josef Ambühl, Sursee	c
 Manager intérimaire	
Hanspeter Münger, Ittigen	c

c = collectif (à deux)

Indemnisation des membres du Conseil de fondation

Les membres du Conseil de fondation ne touchent aucune indemnité.

Organe de révision

BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3011 Berne

Nombre de postes en équivalents plein temps (EPT)

La fondation occupait en 2016 moins de 10 employés en moyenne annuelle (en EPT).

Biens mobiles

Conformément à la convention du 8 juillet 2016 entre la Confédération suisse, représentée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et l'Office fédéral de la culture (OFC), la Fondation ch pour la collaboration confédérale (fondation ch) et Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM), la FPEM peut reprendre à titre gratuit le mobilier de la Fondation ch. De ce fait, ce mobilier n'apparaît pas dans les comptes annuels.

Créances à long terme

en CHF

Contrat de location des locaux à la Dornacherstrasse, Soleure

(y c. acompte pour frais de chauffage et d'exploitation)

Créances non inscrites au bilan échues en 2017

288 000.00

Créances non inscrites au bilan échues entre 2018 et juillet 2023 :

1 608 000.00

dont la réduction du loyer obtenue par l'ancien locataire :

- engagements pris en considération en 2017 (comptabilisés comme provisions) 88 000.00
- engagements pris en considération de 2018 à 2023 (comptabilisés comme provisions) 491 335.00

Rapport de révision



Tél. +41 34 421 88 10
Fax +41 34 422 07 46
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (pages 7) de Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) pour le premier exercice portant sur la période du 6 avril 2016 au 31 décembre 2016 arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux règlements.

Berne, le 13 février 2017

BDO SA

Thomas Stutz

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

Éditeur

Schweizerische Stiftung für die Förderung von Austausch und Mobilität (SFAM)
Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)
Fondazione svizzera per la promozione degli scambi e della mobilità (FPSM)
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Conception

Noord, Agentur für Konzeption und Formgebung, Berne

Renseignements

Movetia
Dornacherstrasse 28A
4500 Soleure
+41 32 462 00 50
info@movetia.ch